

Vote sur le rapport « lait » : Un compromis pour les producteurs de lait

Le rapport ouvre des perspectives positives mais gaspille d'importantes chances

(Bruxelles, le 7 juillet 2015) Le vote intervenu aujourd'hui sur le rapport laitier en séance plénière du Parlement européen a dégagé un compromis pour l'avenir de la filière laitière. Les députés de la commission agricole du Parlement européen avaient, dès le mois de juin, adopté ce rapport en l'accompagnant de nombreuses propositions d'amendements. Aujourd'hui, tous les eurodéputés réunis en plénière se sont exprimés majoritairement en faveur du rapport d'initiative consacré à la politique laitière. Le rapporteur James Nicholson avait, certes, correctement décrit les problèmes rongant le secteur laitier mais n'a avancé que peu de solutions tangibles pour les producteurs de lait en Europe. Le parti-pris unique d'une production orientée vers l'exportation et de potentiels nouveaux marchés supposés ainsi que l'accès à des crédits d'investissement ne constituent, en aucun cas, des solutions pérennes pour le marché européen du lait.

« Par conséquent, nous nous réjouissons d'autant plus que les membres de la commission parlementaire Agriculture et développement rural soient parvenus à revendiquer, dans le rapport, l'activation d'instruments de gestion susceptibles, en cas de crise, de brider la production de lait par une modulation de l'offre », déclare Romuald Schaber, président du European Milk Board. Selon lui, le renforcement exigé de l'observatoire du marché laitier peut être jugé comme une avancée positive.

« Le rapport aurait dû aller bien plus loin pour soulager les producteurs de lait européens actuellement confrontés à une situation dramatique. Surtout que plus de progrès auraient été possibles en termes de normes minimales de contractualisation, de négociation des prix pour les groupements de producteurs et les membres des coopératives et d'appui aux organisations de producteurs », poursuit Romuald Schaber.

D'importantes occasions ont également été gaspillées de bâtir un cadre juridique pour une gestion de l'offre. Cette revendication exprimée par la commission Agriculture et développement durable en faveur d'un tel cadre juridique ainsi que la demande d'instauration d'un indice de marché qui serve de base à l'activation d'une gestion des volumes produits n'ont malheureusement pas été adoptées lors du vote en plénière aujourd'hui.

Romuald Schaber regrette, par ailleurs, que le programme de responsabilisation face au marché de l'EMB n'ait pas été mis en avant dans le rapport comme un instrument concret de gestion des crises. Les déplorables prix du lait partout en Europe démontrent la nécessité d'un programme efficace de gestion des crises. En outre, le président de l'EMB souligne que puisqu'aucune consolidation de la demande mondiale affaiblie ne se dessine, une réduction immédiate des volumes produits en Union européenne serait le remède le plus efficace pour un marché laitier mal en point.

Il importe désormais d'exploiter à bon escient les perspectives positives ouvertes par le rapport. La Commission européenne doit être placée devant ses responsabilités et sans tarder mettre en place un cadre de conditions comme l'entendent les producteurs de lait.

Contacts :

Romuald Schaber, président de l'EMB (DE) : + 49 (0)160 352 4703

Regina Reiterer, chargée de presse de l'EMB (DE, EN, FR) : +32 (0)2 808 1935



European Milk Board asbl
Rue du Commerce 124, bte 4, B-1000 Bruxelles
TVA : BE0535.674.283

Tél. : +32 (0)2 808 1935
Fax : +32 (0)2 808 8265
office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

